

COMPTE RENDU DE REUNION  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 14 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze décembre, à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Ste Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame FROMAGET Marie-Thérèse, Maire.

Date de la convocation : 8 décembre 2017

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLOTEAU Thomas LOISEAU Nathalie, PORCHER Agnès, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : BODET Clémentine, GUILLEMET Dominique

Absent (s) :

Secrétaire de séance : PORCHER Agnès

Pouvoir :

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 16 novembre 2017 à émettre des observations sur le compte rendu. Aucune observation, le compte rendu est approuvé et signé.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté de décision de virement de crédit a été pris le 30 novembre 2017 du compte 020 dépenses imprévues : -46.00 € vers le compte 204172 autres etbs - bâtiments et installations : + 46.00 €.

**2017-12-01 Projet aménagement centre bourg Marsais tronçon mairie/église et accessibilité église**

Madame le Maire évoque ce projet d'aménagement dans la continuité de l'aménagement du bourg de Marsais. Il est demandé aux membres présents si la Maitrise d'œuvre peut être exécutée par la société de Monsieur GIRAUD.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide valider cette décision d'attribuer la Maitrise d'œuvre à Monsieur GIRAUD.

Il faut lancer le dossier. Une étude complémentaire avec chiffrage sera demandée pour une petite partie rue du Moutier (non compris dans le marché initial) pour qu'il y a une continuité de l'aménagement.

**2017-12-02 Aménagement espaces verts**

Monsieur Rivière a proposé deux aménagements possibles à côté du Lavoir bourg de Marsais et près du lotissement du verger. Des structures pour enfants seront à étudier, un terrain de jeu de boules sur Marsais et un espace pour jouer au foot sont à chiffrer. Ces travaux seront à programmer courant mars et seront validés lors du vote du budget 2018.

## 2017-12-03 questions diverses

- Vœux de la commune le Samedi 6 janvier à 17h salle tindoux avec mise à l'honneur les bébés et les nouveaux arrivants 2017.
- Gouter des ainés offert par la commune : le 14 février 2018. Trouver une animation
- Bulletin municipal : manque quelques articles, il est bien avancé, un devis sera demandé pour une impression couleur en totalité.
- Animation décoration noel : samedi 16 décembre à 15h à la salle tindoux
- La commission voirie : réunion le 20 janvier à 10 h rdv à la mairie
- Fontaine de la Céron : problème de circulation d'eau et alimentation étang. Monsieur Aumand explique qu'il faut prévoir des travaux pour régler ce problème, il est décidé de faire ces travaux et que le Budget assainissement paiera la facture des travaux.
- Investissement 2018 : prévoir le remplacement du camion du service technique. Evaluer le matériel le mieux approprié pour ce remplacement et à quel cout.
- TAP SIVOM : Monsieur Le Président du SIVOM souhaite connaître la tendance des élus concernant le maintien ou non des TAP pour la rentrée 2018/2019. Il en ressort lors de la discussion qu'il faut harmoniser le rythme des écoles aux alentours et il faudrait savoir le coût réel des TAP.
- Lecture du courrier de l'École Publique Jules Verne adressé à Mme le maire sur d'encadrement des classes maternelles et la demande de personnel supplémentaire.
- Courrier de l'association uNY'Gazelles
- Précisions sur le déplacement de l'arrêt bus au Coq Joyeux, pour la sécurité des enfants.
- Le nouveau arrêt de bus rue du moutier sera en service le 1<sup>er</sup> janvier, les familles concernées sont informées.
- Une demande d'arrêt au lieu dit bellevue est en cours, c'est le SIVOM qui doit en faire la demande auprès du Conseil Régional.